

# À Bacqueville-en-Caux, une nouvelle et un oral avant le brevet pour trois classes de 5e du collège



Les élèves ont présenté leur travail en binôme Photo Paris Normandie

Les collégiens bacquevillais ont travaillé sur la protection des océans, un thème qui les a beaucoup inspirés : ils ont produit des écrits et se sont entraînés à l'oral...

Dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire, trois classes de 5e du collège Guy-de-Maupassant ont travaillé depuis septembre dernier sur un projet lié aux missions de la fondation Tara Océan, dont la sensibilisation à la protection des océans. Six professeurs, en contact avec des personnes-ressources de cette fondation, sont intervenus chaque semaine auprès des soixante-treize collégiens.



Le travail s'est conclu, mardi dernier, par la présentation en binôme d'un oral évalué par un jury de professeurs sur un des thèmes étudiés en classe : la biodiversité et les plastiques ; causes et conséquences de la montée des eaux ; le réchauffement climatique et la biodiversité ; les réfugiés climatiques, la surpêche, le tourisme et le développement durable.

Une nouvelle de dix-neuf pages, intitulée La Fabuleuse Aventure de Paul et Louna sur l'océan, a également été écrite et lue par l'ensemble des élèves. « J'ai choisi le thème de la biodiversité marine, explique Camille, 12 ans. J'ai été sensibilisée par la mort de nombreux animaux marins à cause des déchets et le fait que les hommes ne fassent pas assez d'efforts pour éviter qu'ils ne s'accumulent dans l'océan. J'ai passé environ vingt heures à préparer mon dossier. »

Baptiste, 13 ans, s'est intéressé à la montée des eaux et aux îles qui allaient disparaître par submersion marine d'ici cinquante ans.

Une bonne préparation à l'oral du brevet

« Ce travail en équipe, transdisciplinaire, raisonné et écologique, constitue une bonne préparation aux épreuves orales du Brevet, estime le principal, Stéphane Vanier. Dans la même démarche, l'établissement a obtenu le label Développement durable niveau 1 en 2022 et niveau 2 en 2022. » Pour être labellisé, un club d'éco-délégués a été créé dans l'établissement, une opération de nettoyage du collège a été effectuée, un dispositif de compostage et un hôtel à déchets pour cartouches d'encre, piles, bouchons et papiers mis en place.